

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4045-2018

Date : 11 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
CREE	Me Dominique Neuman
SEN'TI	Me Philippe Larochelle
HQD	Me Jean-Olivier Tremblay
RÉGIE	Me Simon Turmel
	M. François Émond
	Mme Esther Falardeau
10 h 03	Début de l'audience
10 h 03	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
10 h 03	Me Simon Turmel, pour la Régie, retrace la chronologie du dossier. Il rappelle que nous sommes réunis aujourd'hui pour entendre la demande conjointe de CREE et SEN'TI. Me Turmel invite Me Philippe Larochelle, pour SEN'TI, à faire ses représentations
10 h 07	Me Philippe Larochelle, pour SEN'TI, précise que son client est en route et suggère donc que Me Dominique Neuman commence ses représentations, si cela convient à la Régie
10 h 07	Me Turmel acquiesce
10 h 07	Représentations de Me Neuman, pour CREE
11 h 07	Fin des représentations de Me Neuman
11 h 07	Questions de précision de Me Turmel à Me Neuman (auto-correction et article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982)
11 h 19	Fin des questions de Me Turmel à Me Neuman
11 h 19	Représentations de Me Larochelle, pour SEN'TI. Me Larochelle mentionne que SEN'TI adopte les représentations faites par Me Neuman. Il revient sur l'effet des droits issus de traités et des droits ancestraux (Onglet 1 du cahier d'autorités d'Hydro-Québec (dans l'attente de son dépôt au Système de dépôt électronique de la Régie), p. 242 et ss., par 32 et 33, et p. 15 de la demande de révision)). Il demande quelques jours supplémentaires pour déposer sa preuve
11 h 31	Questions de précision de Me Turmel à Me Larochelle

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4045-2018

Date : 11 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
11 h 33	Fin des questions de Me Turmel à Me Larochelle
11 h 33	Me Neuman, pour CREE, aimerait ajouter une précision aux représentations de Me Larochelle et il se réfère aux onglets 3, 4, 6 et 7 du cahier d'autorités distribué par Hydro-Québec
11 h 36	Questions de précision de Me Turmel à Me Neuman sur ses nouvelles représentations
11 h 38	Fin des questions de précision de Me Turmel à Me Neuman
11 h 38	Questions de Me Louis Legault à Me Neuman (distinction des droits autochtones pour une entreprise)
11 h 39	Me Neuman laisse Me Larochelle, pour SEN'TI, répondre à Me Legault
11 h 39	Me Larochelle répond à Me Legault
11 h 43	Fin des questions de Me Legault
11 h 43	Me Tremblay, pour HQD, demande quelques minutes à la Régie pour finir de préparer ses représentations après avoir entendu les deux intervenantes CREE et SEN'TI. Il précise qu'il traitera des aspects de procédure et de droits administratifs et Me Stéphanie Roberts traitera des aspects de droits autochtones et qu'il devrait en avoir pour 1 h 30 maximum
11 h 43	L'audience est suspendue
13 h	Reprise de l'audience
13 h	Me Neuman précise qu'il a eu un malaise ce matin avant 9 h, donc il se peut qu'il doive partir plus tôt
13 h	Représentations de Me Jean-Olivier Tremblay, pour HQD. Me Tremblay soulève deux sujets soumis ce matin à la Régie : - suggérer à la Régie de se réviser elle-même - laisser les intervenants CREE et SEN'TI s'exprimer Et il détaille ces deux sujets
13 h 29	<u>Me Tremblay, pour HQD, dépose :</u> <u>B-0077</u> : Cour d'Appel, Procès-verbal d'audience du 22 janvier 2009, <i>Mulroney c. Schreiber</i> , 2009 QCCA 116 <u>B-0078</u> : Dossier R-3823-2012, Décision D-2012-164 du 30 novembre 2012 de la Régie de l'Énergie
13 h 29	Poursuite des représentations de Me Tremblay
13 h 34	Fin des représentations de Me Tremblay
13 h 34	Représentations de Me Robert, pour HQD
13 h 49	Questions de Me Turmel à Me Robert
13 h 50	Fin des questions de Me Turmel à Me Robert

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4045-2018

Date : 11 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
13 h 50	Poursuite des représentations de Me Robert
14 h 13	Fin des représentations de Me Robert, pour HQD
14 h 13	L'audience est suspendue
14 h 34	Reprise de l'audience
14 h 34	Questions de Me Turmel à Me Tremblay et Me Robert
14 h 43	Fin des questions de Me Turmel à Me Tremblay et Me Robert
14 h 43	Réplique de CREE par Me Neuman
15 h 17	Fin de la réplique de CREE par Me Neuman
15 h 17	Questions de Mme Esther Falardeau et Me Turmel à Me Neuman
15 h 28	Fin des questions de Mme Falardeau et Me Turmel à Me Neuman
15 h 28	Réplique de SEN'TI par Me Larochelle
15 h 36	Fin de la réplique de SEN'TI par Me Larochelle. Me Larochelle mentionne qu'il voudrait pouvoir déposer toutes les pièces demain et que la Régie lui donne jusqu'au vendredi suivant pour déposer le mémoire par lequel ils pourront exposer toutes ces pièces
15 h 36	Questions de Mme Falardeau et Me Turmel à Me Larochelle
15 h 43	Fin des questions de Mme Falardeau et Me Turmel à Me Larochelle
15 h 43	Me Tremblay demande à faire une supplique
15 h 46	Échanges entre Me Neuman et Me Turmel sur les tarifs et conditions, incluant les critères de sélection
15 h 46	Questions de Me Turmel à Me Tremblay d'Hydro-Québec
15 h 50	Fin des questions de Me Turmel à Me Tremblay
15 h 50	Supplique de Me Tremblay
15 h 55	Fin de la supplique de Me Tremblay d'Hydro-Québec
15 h 55	Me Turmel rappelle que SEN'TI va déposer sa preuve demain et demande quand ce serait le plus tôt pour le mémoire, au plus tard vendredi midi ?
15 h 56	Me Larochelle acquiesce
15 h 57	L'audience est suspendue
16 h 05	Reprise de l'audience

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4045-2018

Date : 11 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
16 h 05	La Régie n'aura pas d'autres questions. Me Turmel demande à SEN'TI de déposer la preuve demain et de déposer le mémoire vendredi prochain Remerciements. L'audience est terminée
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 11 OCTOBRE 2018**

**DOSSIER : R-4045-2018**

DEMANDE DE FIXATION DE TARIFS ET CONDITIONS DE SERVICE  
POUR L'USAGE CRYPTOGRAPHIQUE APPLIQUÉ AUX CHAÎNES DE BLOCS

AUDIENCE SUR LES MOYENS INTERLOCUTOIRES REQUIS PAR CREE ET SEN'TI

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Simon Turmel (Président de la formation), M. François Émond et M<sup>me</sup> Esther Falardeau**

Les procureurs de la Régie sont **M<sup>e</sup> Louis Legault et M<sup>e</sup> Hélène Barriault**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)  
Représentée par M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay

Les **intervenants** sont :

PREMIÈRE NATION CRIE DE WASWANIPI ET CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT  
TAWICH (CREE)  
représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman;

SEN'TI  
représentée par M<sup>e</sup> Philippe Larochelle.

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE  
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour  
les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue  
de l'audience. Merci.**

**Début : 10 h 03**

**Pause : 11 h 43**

**Reprise : 13 h**

**Ajournement : 16 h 05**

